[Original: français, anglais]

Note verbale

L'Ambassade du Canada présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur, se référant à la note du Secrétariat ICC-ASP/10/S/CBF/05 du 7 février 2011, de l'informer que le Gouvernement du Canada a décidé de présenter la candidature de M. Hugh Adsett à l'élection de membres du Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale, devant se tenir à la dixième session de l'Assemblée des États Parties à New York, en décembre 2011.

M. Adsett a une expérience approfondie dans le domaine des finances et de la gestion d'institutions judiciaires internationales. À partir de 2005, M. Adsett a été Président du Comité de gestion du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (2005-2008) et était, à ce titre, chargé de veiller à ce que le Comité de gestion, composé de représentants de plusieurs États membres de l'ONU, soit en mesure de s'acquitter de sa mission de garantir le fonctionnement efficace et efficient du Tribunal, en particulier par un examen et une surveillance détaillée du budget du Tribunal, en procédant en temps utile à l'examen des propositions visant à renforcer l'utilisation optimale des ressources, en organisant des visites annuelles au Tribunal, en facilitant le contact et les relations entre le Tribunal et les États membres de l'ONU à New York et en menant des activités de sensibilisation continues auprès des États membres de l'ONU, au nom du Comité de gestion. Avant d'être président du Comité de gestion du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, M. Adsett en avait été membre de 2004 à 2005.

M. Adsett est actuellement Directeur de la Direction du droit criminel, de la sécurité et des traités au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. Outre sa fonction consistant à fournir des conseils et une assistance et à donner des consultations dans le domaine du droit international en matière de coopération juridique et d'assistance dans le cadre d'affaires civiles et pénales, de criminalité transnationale, de lutte contre la corruption et contre le terrorisme, et de privilèges et immunités, M. Adsett est chargé de diriger une équipe de treize juristes, parajuristes et personnels d'appui, et de gérer le budget et les effectifs de la Direction.

Auparavant, M. Adsett a été conseiller en affaires juridiques, économiques et sociales à la Mission permanente du Canada auprès de l'ONU à New York. À ce titre, il a été le représentant du Canada devant la Sixième Commission (chargée des questions juridiques). Il a également été membre de la délégation du Canada à l'Assemblée des États Parties pour ses quatrième, cinquième et sixième sessions.

Le fait que M. Adsett ait une connaissance étendue de la Cour pénale internationale et du droit pénal international, ainsi que son expérience intéressante en tant que président du Comité de gestion du TSSL, seraient des atouts importants pour le Comité du budget et des finances, dans la cadre de son examen du budget, des ressources humaines et des autres besoins en infrastructure de la Cour. L'ampleur de ses connaissances et sa grande expérience des questions budgétaires d'institutions judiciaires internationales attestent qu'il répond aux exigences du paragraphe 2 de l'annexe à la résolution portant création du Comité du budget et des finances (ICC-ASP/1/Res.4), à savoir que les membres du Comité sont des experts jouissant d'une autorité reconnue et ayant l'expérience des questions financières au plan international.

Une présentation détaillée des qualifications de M. Adsett est jointe à la présente note.